

HOWARD H. BARTON,

*Chef de la division de la Croix-Rouge de la Jeunesse,
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.*

Développement du mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a grandement contribué au développement des Croix-Rouges de la Jeunesse en divers pays. On trouvera dans la partie officielle de la Revue, dans le Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge, les statuts d'un certain nombre de Croix-Rouges de la Jeunesse obligamment communiqués par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge au Comité international de la Croix-Rouge en vue de la présente publication. Ce sont les statuts des Croix-Rouges autrichienne, bulgare, hongroise, italienne, polonaise, roumaine. Un précédent numéro a donné les statuts de la Croix-Rouge française de la Jeunesse¹. M. Howard H. Barton qui dirige la division de la Croix-Rouge de la Jeunesse à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a bien voulu écrire pour la présente revue les pages suivantes.

La Grande Guerre qui exigea un énorme sacrifice de vies humaines, et laissa derrière elle la dévastation et la misère, a démontré la nécessité d'une réforme profonde à opérer dans l'esprit des hommes. Le moyen le plus radical pour obtenir cette transformation est de commencer à former l'esprit dès l'enfance. Aussi le problème de l'éducation est-il aujourd'hui au premier rang de nos préoccupations. Beaucoup d'organisations de l'enfance qui existaient déjà avant la guerre redoublent d'effort vers un but mieux défini.

En 1914, au Canada, les enfants furent enrôlés dans leur Société de Croix-Rouge nationale pour aider à préparer le matériel chirurgical et d'autres objets destinés à améliorer les conditions de confort et la santé des troupes. En 1917, après l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, la Croix-Rouge américaine organisa les enfants d'une façon analogue. Le comité de la Nouvelle

¹ Voyez *Bulletin international*, 15 juin 1922, page 528.

Développement du mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Galles du Sud, de la Croix-Rouge australienne, organisa aussi les enfants en petits groupes, appelés « Cercles ». En Italie on eut également l'idée d'enrôler les enfants comme membres auxiliaires des sections locales de la Croix-Rouge. Dans ces pays, la nécessité de soutenir les soldats en campagne, ainsi que les autres activités de guerre, exigèrent de la population civile un très gros effort. Les enfants trouvèrent là une occasion de seconder, dans la mesure de leurs moyens, les soldats de leur pays. Pendant cette période qui vit augmenter considérablement le nombre des jeunes membres de la Croix-Rouge, peu de gens songèrent à la possibilité d'établir ce mouvement d'une façon permanente. Ça et là, on eut l'idée d'utiliser l'activité de ces enfants comme un moyen d'éducation, mais en ce moment là, le but de l'organisation était surtout de permettre aux enfants d'assister les défenseurs de leurs pays. Comme la guerre touchait à sa fin, il apparut alors, à la fois aux Croix-Rouges du Canada et d'Amérique, que tous ces enfants, mobilisés par la nécessité du moment représentaient une force considérable qui pourrait être facilement utilisée. Quand il ne fut plus nécessaire de travailler pour les soldats, les enfants demandèrent à conserver leur qualité de membre de la Croix-Rouge et à continuer leur activité. Les éducateurs comprirent alors toute la valeur éducative qu'ils pourraient tirer de ce mouvement. Les enfants des Etats-Unis acceptèrent avec enthousiasme l'idée de contribuer à l'entreprise du relèvement de l'Europe, en améliorant les conditions de vie de ceux qui avaient souffert de la guerre. On découvrit bientôt que ce nouvel intérêt élargissait l'horizon des écoliers d'Amérique d'une façon remarquable et développait chez eux des sentiments profonds de sympathie pour les enfants d'autres pays. A ce moment la Croix-Rouge de la Jeunesse américaine entreprenait des activités de secours pour les enfants pauvres des Etats-Unis. Les enfants des écoles se procurèrent de l'argent en organisant des bazars et aussi par de nombreux autres moyens fort ingénieux, de manière à subventionner des institutions pour les enfants pauvres telles que : des crèches pour les bébés, dont les mères travaillent ; des cliniques dentaires, des lits gratuits dans

Howard H. Barton.

les hôpitaux, etc., etc. Un programme d'action à peu près semblable fut développé au Canada.

Ces œuvres de secours et d'éducation, en plus du soulagement apporté aux enfants d'Europe et de leur éducation pour les enfants d'Amérique, eurent aussi le grand avantage de suggérer aux différentes Croix-Rouges nationales l'idée de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Le bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse récemment institué à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, a aidé en 1920 les Croix-Rouges polonaise et tchécoslovaque à organiser leur Croix-Rouge de la Jeunesse, et ceci avec l'aide financière des Juniors Américains, qui envoyèrent également des organisateurs. Bientôt après, la Suède, la Hongrie, la Bulgarie, la Norvège, la République Argentine et le Vénézuéla, entreprirent chez eux l'organisation de leurs Croix-Rouges de la Jeunesse. Depuis septembre 1921, le nombre des pays ayant leur section de Juniors s'est considérablement accru : parmi eux on compte la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Roumanie, l'Autriche et la Yougoslavie. La division de la Croix-Rouge de la Jeunesse de la Ligue s'est efforcée de seconder ces différents pays par des conseils, ainsi que par de nombreuses visites et des publications. Les Sociétés de la Croix-Rouge qui entreprirent l'organisation de la Croix-Rouge de la Jeunesse se sont toujours conformées à l'esprit et aux principes établis par l'expérience des promoteurs du mouvement. Les Croix-Rouges finlandaise, grecque, néerlandaise, japonaise, néo-zélandaise et portugaise, ainsi que la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse, envisagent à l'heure actuelle la possibilité de cette organisation. Les éducateurs de tous les pays se rendent compte du parti qu'ils pourraient tirer de cette institution pour l'éducation civique nationale et internationale des enfants, de façon à faire d'eux de bons citoyens non seulement de leur pays, mais aussi du monde entier. Les horreurs de la guerre ont fait naître dans le cœur des hommes le désir ardent de voir se développer chez la jeune génération les sentiments de fraternité entre les peuples et une compréhension plus large de leur devoirs vis-à-vis des autres peuples. C'est par ce moyen que les hommes arriveront à

Développement du mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

comprendre qu'ils sont tous citoyens d'un même monde, et que c'est aussi par la bonne volonté de tous que l'on arrivera à assurer le bonheur de la génération de demain.

Pour servir de lien entre les Croix-Rouges de la Jeunesse des différents pays il était nécessaire de créer une division de la Croix-Rouge de la Jeunesse au Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Ce bureau fonctionne comme un centre d'information pour les sociétés qui commencent à s'organiser. Il est aussi le canal par lequel les Croix-Rouges de la Jeunesse peuvent échanger leurs idées et comparer leurs organisations. C'est par un contact permanent avec les Sociétés nationales et aussi par des publications dans lesquelles on expose les principes généraux du mouvement, que ce bureau cherche à remplir la tâche qu'il s'est imposée. A l'assemblée du Conseil général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en mars 1922, les délégués de tous les pays approuvèrent cette partie du programme de la Ligue. Deux des résolutions adoptées par le Conseil concernent le développement de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Il est intéressant de les citer :

RESOLUTION XVIII

Le Conseil général, considérant que la Croix-Rouge de la Jeunesse est une des forces les plus capables, non seulement d'aider à l'amélioration de l'hygiène et à la formation d'un esprit international de solidarité humaine dans la jeunesse pour la préparation d'une nouvelle civilisation de paix, mais encore d'assurer de cette manière aux Croix-Rouges de l'avenir l'influence morale et le recrutement populaire qui feront d'elles les puissantes organisations nationales désirées.

1. Recommande aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge de s'efforcer d'enrôler les écoliers dans la Croix-Rouge de la Jeunesse, en adaptant l'organisation de celle-ci aux systèmes scolaires des divers pays. Le Conseil général reconnaît qu'il est indispensable que les Croix-Rouges se mettent d'accord, à ce sujet, avec le corps enseignant, qui est l'organe tout indiqué pour prendre en mains la direction de ce mouvement, et de la collaboration duquel dépend le succès.

2. Recommande que les statuts et le règlement de chaque groupe-

Howard H. Barton.

ment de la Croix-Rouge de la Jeunesse comprennent la déclaration suivante :

« La Croix-Rouge de la Jeunesse de... est organisée en vue d'inculquer aux enfants l'idéal de paix de la Croix-Rouge, de les habituer à prendre soin de leur santé, de les exercer à comprendre les devoirs de la solidarité humaine et civique, enfin de développer chez eux le sens et la pratique de l'entraide envers la jeunesse de leur pays et de toutes les nations. »

Le Conseil général approuve l'activité déployée par le Secrétariat de la Ligue en vue d'amener les Sociétés nationales de la Croix-Rouge à créer une branche cadette et en vue de donner à ce mouvement un caractère international ; il recommande que ces efforts soient non seulement poursuivis mais encore intensifiés et que le Secrétariat s'efforce de remplir un rôle de coordination en ce qui concerne les organisations nationales et internationales de la jeunesse.

Le Conseil général reconnaît qu'une grande élasticité de méthodes s'impose dans l'organisation du mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse, étant donné les conditions propres à chacun des pays intéressés ; la diversité des méthodes est souhaitable, et toute expérience dans ce domaine a sa valeur.

RESOLUTION XIX

Le Conseil général approuve l'organisation, à titre d'essai, par la Section de la Croix-Rouge de la Jeunesse, d'une correspondance interscolaire et d'un échange d'objets par des groupes de la Croix-Rouge de la Jeunesse appartenant à différents pays.

Dans le développement de l'organisation de toutes les Croix-Rouges de la Jeunesse il faut observer deux grands principes. Premièrement, il est essentiel que la Croix-Rouge de la Jeunesse fasse partie intégrante de la Société nationale, et secondement le terrain d'action doit être l'école, les instituteurs étant les agents les plus effectifs pour le développement de la Croix-Rouge de la Jeunesse et pour l'accomplissement de son programme. Ces deux principes définissent clairement le cadre dans lequel devra se développer la Croix-Rouge de la Jeunesse. D'une part, en étant membre de la grande Croix-Rouge nationale, les enfants

Développement du mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

sont mieux en mesure de comprendre et de réaliser les idéals de charité et d'altruisme, qui sont à la base même de la Croix-Rouge. Ils observent les règles de l'hygiène, s'exercent à la pratique des premiers secours, prenant peu à peu conscience de leur responsabilité comme membre d'un groupe scolaire, et apprenant ainsi à connaître leurs devoirs pour être dans l'avenir de bons citoyens et des membres plus dévoués et plus conscients de leur Croix-Rouge nationale. D'autre part, la classe ou le groupe scolaire, étant l'unité dans l'organisation, la collaboration intime de l'instituteur est indispensable. Et il la donne d'autant plus volontiers s'il se rend compte que la Croix-Rouge de la Jeunesse, au lieu d'être une entrave à son travail, est un moyen de plus pour éveiller l'intérêt des enfants et stimuler leur zèle. Le contact des élèves avec des enfants d'autres pays apporte aux leçons de géographie, d'histoire, etc., un élément nouveau : l'intérêt de la vie. Dans neuf pays cet intérêt est entretenu par la publication d'un bulletin de la Croix-Rouge de la Jeunesse, dans lequel les activités de Juniors d'autres régions sont décrites et illustrées. Certains articles de cette revue servent parfois de sujet à des leçons intéressantes. Dans de nombreuses classes les leçons de couture et de travaux manuels ont été employées à la confection de vêtements et de jouets pour les enfants pauvres, à la construction de petits meubles et d'objets utilisés dans les hôpitaux. De cette façon la tâche de l'instituteur au lieu d'être compliquée, comme on pourrait le croire, est au contraire facilitée. De nombreux maîtres ont trouvé que depuis le fonctionnement de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans leurs classes, une nouvelle atmosphère d'intimité et de camaraderie s'était établie entre eux et leurs élèves.

Indépendamment de son influence heureuse sur le travail des écoliers et sur les relations de maître à élève, la Croix-Rouge de la Jeunesse est aussi un des meilleurs moyens pour éveiller l'intérêt de l'enfant, non seulement pour son voisin qui habite la même rue que lui, mais aussi pour tous ceux qui habitent son pays, ou d'autres pays plus lointains. Encore la correspondance interscolaire, par l'échange de cartes postales, de photographies

Howard H. Barton.

et de matériel scolaire, a permis aux enfants de se connaître d'une façon plus intime que n'aurait pu le faire aucun autre moyen. C'est par le développement de l'idéal et des intérêts communs de la Croix-Rouge, que les enfants arriveront à établir entre eux des liens assez puissants pour rapprocher les hommes de tous les pays du monde.

Le récent congrès d'éducation morale, qui s'est tenu à Genève du 28 juillet au 2 août 1922, réunissait les délégués de nombreux pays dont les opinions peuvent être considérées parmi les plus éclairées et les plus compétentes en cette matière. Le problème de l'éducation morale a été envisagé dans un ordre d'idées correspondant à l'idéal auquel la Croix-Rouge de la Jeunesse donne une expression pratique. Il est certain que ce mouvement parmi les jeunes se développe toujours plus, et que plus tard, devenus membres de leur Société nationale de la Croix-Rouge, ils conserveront aux autres peuples l'amitié et la sympathie qu'ils leur témoignaient étant enfants. La grande amélioration que peut apporter dans le monde la Croix-Rouge de la Jeunesse par l'application pratique de son idéal, devient sensible à un nombre toujours plus grand d'éducateurs. De même que les Sociétés de la Croix-Rouge, ils comprennent toujours mieux que tous les peuples de toutes les nations et de toutes les langues peuvent bénéficier du développement de la Croix-Rouge de la Jeunesse, et que c'est en unissant leurs efforts qu'il sera possible d'arriver à une transformation des conditions de l'humanité et à assurer l'avenir des générations futures.